

Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

Réunion #1 – L'Eure à Evreux

lundi 11 septembre 2017 – 14h30 à 17h30

Ordre du jour

1. Introduction : rappel du contexte, des objectifs et méthode de travail ;
2. Présentation des participants ;
3. Le processus de concertation territoriale ;
4. Le diagnostic ;
5. Les activités de la filière ;
6. La structuration territoriale ;
7. Suite du processus

Présents (détails en annexe)

- Jérémie Tomczyk – Festival ça sonne à la porte
- Alban Legrand – Le Tangram
- Franck Tilmant – L'Eclat
- Manon Lefebvre – Le Silo
- Davy Desplan – MJC d'Evreux
- Bastien Cantillon – Le CEM / Conférencier histoire des musiques amplifiées
- Flavien Dugard – Le Studio de Vernon
- Vincent Grandserre – Conservatoire de Val de Reuil
- Ada Wujek – Conseil départemental de L'Eure
- Guillaume Poignard – La gare aux musiques
- Bruno Lemoine – La gare aux musiques

- Animateurs : Marina Parks (RMAN) et Sébastien Cornu (consultant)

- *Excusés / absents* : Olivier Hamon (Rock mon Fort), Mathieu Teissonnière (Conservatoire d'Evreux), Thierry Redon (Conservatoire d'Evreux).

1. Introduction

En introduction, Marina (RMAN) informe du processus de concertation mis en œuvre par le réseau RMAN (cf. note méthodologique téléchargeable <http://www.reseau-rman.com>).

Suite à la fusion des régions en Normandie en 2016, l'Etat et la Région ont souhaité qu'un état des lieux sur la filière Musiques Actuelles soit réalisé par le FAR, complété par une démarche de concertation par bassins de vie mise en œuvre par le réseau RMAN. Ceci afin de créer une perspective dynamique, collaborative et collective des acteurs des musiques actuelles du territoire.

2 grands objectifs du processus sont :

- Diagnostic et cartographie régionale MA (FAR) : favoriser l'interconnaissance (entre acteurs, pouvoirs publics...) et mieux appréhender la dimension socio-économique des acteurs.

- Concertation des acteurs (RMAN) : organiser la parole collective et un dialogue constructif entre les acteurs, et co-construire avec les collectivités la politique en faveur des MA.

Les concertations mises en œuvre par RMAN se déroulent en deux phases sur la saison 2017-2018 :

1. septembre à décembre 2017 : 2 réunions par territoire (7 bassins de vie ont été définis) afin de « favoriser l'interconnaissance » entre les acteurs, et de définir les thématiques prioritaires à travailler. Une réunion de synthèse régionale avec les acteurs le 29 novembre, et une plénière régionale de présentation le 19 décembre concluront cette première phase ;
2. La seconde phase est prévue sur le premier semestre 2018, visant à « approfondir les constats, définir et aller plus loin sur les enjeux, faire des propositions » (3 à 4 réunions par bassin de vie).

La démarche vise l'intégration des propositions des acteurs aux politiques publiques régionales (DRAC, Région, et CNV) à un moment où la Région Normandie redéfinit ses dispositifs, et où le CNV met en œuvre des contrats de filière en région.

En complément, Sébastien souligne les enjeux territoriaux, sectoriels et de politiques publiques à articuler :

- **Enjeux territoriaux**
 - améliorer l'interconnaissance des acteurs sur les bassins de vie ;
 - identifier l'existant sur et préciser les enjeux et les besoins spécifiques ;
 - renforcer les articulations et complémentarités entre acteurs, et entre les territoires ;
- **Enjeux de politiques publiques**
 - ajuster les dispositifs antérieurs des régions et les politiques de soutien à l'échelle régionale ;
 - impliquer l'ensemble des collectivités (communes, agglomérations, départements...) sur des politiques adaptées à chaque territoire ;
 - inscrire le développement des musiques actuelles dans les cadres de politiques publiques (à décrypter) : loi LCAP, loi Notre, loi ESS... conventions CNV...
- **Enjeux sectoriels**
 - outiller les acteurs par une meilleure connaissance des enjeux et besoins du secteur et des territoires en termes de musiques actuelles
 - contribuer à la structuration territoriale de la filière

2. Présentation des participants

Un tour de table de présentation permet aux participants de détailler leurs activités et territoires d'implantation (cf. annexe).

3. Le processus de concertation territoriale

Le processus de concertation s'inscrit dans un calendrier à contre-temps. Des décisions sur l'avenir des dispositifs sont prises au niveau régional sans avoir attendu le démarrage des concertations.

De façon plus générale, les participants ont le sentiment que les dispositifs de Basse Normandie sont privilégiés par rapport à ceux de la Haute Normandie (exemple : Musiques au Lycée, Booster...). Ce sentiment est renforcé par la distance et la rupture des liens avec la Région. Ils ont du mal à identifier les nouveaux interlocuteurs de la Région, voir ne les connaissent pas. Cela s'est ressenti dans les procédures de demandes de subventions pour 2017, aucune présentation de la plate-forme

de demande de subventions dématérialisées qui existait en Basse Normandie n'a été faite aux acteurs de la Seine-Maritime et de L'Eure, ce qui a eu pour conséquence des dossiers à remplir au dernier moment, il y a un manque de communication avec les acteurs de Haute Normandie. Pour cette année, c'est le même problème, ils sont en attente de la plate-forme prévue pour mi-octobre.

4. Le diagnostic

Les participants sont invités à s'exprimer sur leur perception du diagnostic filière réalisé par le FAR :

- Les participants s'interrogent sur l'usage et les objectifs du diagnostic filière qui est dévalorisant pour l'Eure. Ils constatent une forte concentration des acteurs sur le Calvados.
- Il permet de contribuer au rapprochement des Haute et Basse Normandie. Il identifie les structures et permet de mieux se connaître, de mieux se situer. Sa « technicité » est appréciée mais manque d'analyse pour en retirer des enseignements.
- Il semble très orienté vers l'économie (compétence de la Région) et les types activités mais n'informe pas sur les projets, les actions, les dynamiques, les besoins... Les musiques actuelles, notamment sur un département rural ont un intérêt qui dépasse les questions économiques, mais bien sur des services, pour une offre culturelle aux publics éloignés...
- Il a renvoyé certains acteurs de l'Eure à leur isolement. Cela renforce l'intérêt d'avoir un acteur structurant ou d'un réseau, qui soit fer de lance, qui rassemble et mette en dynamique, en lien. L'isolement demande d'autant plus de conviction et de volonté pour agir sur le territoire.
- Les participants souhaitent une mise à jour du diagnostic jugé déjà obsolète au regard des nombre d'acteurs qui n'apparaissent pas, particulièrement dans l'Eure et notamment pour le territoire d'Evreux (absence du CRD, quid des écoles de musiques...). L'état des lieux ne donne pas une image suffisamment proche de la réalité pour être représentatif du territoire.
- Le terme éducation n'apparaît pas dans le diagnostic, alors que l'éducation est une clé de développement de nos sociétés, tant des musiciens que des publics. Cela interroge les moyens dédiés à l'apprentissage, les parcours, et les possibilités de valorisation des pratiques amateurs.
- Certains témoignent de la difficulté à répondre à l'ensemble des questions, notamment pour les acteurs publics. Certaines questions ne peuvent être renseignées par une collectivité, pour un festival porté par une ville par exemple.

Sébastien précise que l'État des lieux a été réalisé par le FAR. L'identification des acteurs s'est faite sur la base d'annuaires qui n'étaient pas totalement à jour, expliquant ainsi certaines carences à corriger.

Par ailleurs, l'outil Gimic qui a servi au recueil de données est construit pour servir une « observation participative et partagée » (cf. principes et méthodologie de l'OPP élaboré par la Fedélina – <http://www.fedelima.org/article59.html>).

Des participants sont prêts à faire remonter des informations à RMAN pour compléter l'identification des acteurs. Marina propose l'élaboration d'un document partagé en ligne qui sera mis en regard du FAR.

5. Qualifier le territoire

L'Eure est un département rural maillé de pôles urbains. Il est doté d'une diversité d'acteurs aux approches complémentaires. Des « zones blanches » apparaissent qui nécessitent un travail de fond (actions Hors-les-murs, itinérance, Musicobus...). En parallèle, une sensibilisation des élus aux enjeux des MA et à leur intérêt pour les territoires ruraux serait à engager.

5. Les activités de la filière

Création - Diffusion

L'Eure est dotée de petites structures en capacité de répondre à une partie des besoins (résidences, primo accompagnement...). Le manque de structuration professionnelle et de certains acteurs de la filière est important, notamment sur le développement des carrières d'artistes.

L'offre de diffusion s'est renforcée récemment avec l'ouverture du Kubb comme équipement structurant. Il manque toutefois des scènes amateurs et professionnelles.

De façon générale, les participants témoignent des difficultés à toucher des publics diversifiés (« toujours les mêmes publics qui viennent aux concerts »).

Différents équipements sont exploités, souvent inadaptés, à équiper et à aménager (théâtre, salle polyvalente...).

Développement des artistes

Les besoins se situent en termes de structure de proximité pour l'accompagnement (production, tournée, labels...), et de lisibilité de l'offre d'accompagnement (quels dispositifs ? Quels parcours?). Une réflexion sur la complémentarité des actions et des acteurs serait à mener.

Accompagnement des pratiques et enseignement

L'Eure est doté de nombreux conservatoires et écoles de musiques qui mériteraient d'être intégrées dans les réseaux MA.

Les participants témoignent d'un niveau de plus en plus élevé, et de pratiques qui se déroulent pour une bonne part chez eux. Des besoins sont exprimés en termes de dispositifs d'accompagnement des pratiques, et de locaux pour la répétition.

Plusieurs dispositifs existent (tremplins, actions de valorisation), mais des zones blanches sont identifiées en territoire rural.

Les pratiques évoluent considérablement avec le web, générant de nouvelles attentes (captation vidéo, clip, réseaux sociaux...). Un échange entre les participants pointe les pratiques consumériste qui se renforcent et qui ont tendance à dénaturé l'activité musicale fondée sur la pratique collective.

Médiation et action culturelle

Le Département développe une politique sur l'action culturelle.

Les participants constatent que la médiation a peu d'impact sur la fréquentation des concerts.

Médias

On compte deux ou trois radios associatives sur le territoire.

6. La structuration territoriale

L'Eure est dotée d'un réseau RIFE qui a vocation à couvrir l'ensemble de la filière MA. Au niveau régional, RMAN se déploie progressivement sur l'ensemble de la région. Les participants soulignent l'importance de consolider les réseaux et de les articuler pour être mieux pris en compte par les collectivités et l'État.

Le RIFE, initialement constitué de festivals, a une vocation plus opérationnelle sur la coordination des calendriers de programmation, sujet spécifiquement pertinent au niveau local mais moins au niveau régional. La question du lobby politique est certainement à penser au niveau régional, et en articulation avec le national.

Sur l'accompagnement, le RIFE avait mis en place le « Supersonic » qui était un pré-Booster. Les participants regrettent que la fin du dispositif Booster vienne fragiliser les liens au national pour le développement des groupes.

Aussi, l'articulation entre le FAR et RMAN est à préciser, tout comme celle du RIFE avec l'échelle régionale. Une représentation territoriale au sein de RMAN est à envisager.

7. Suite du processus

Un compte-rendu anonymé de la réunion sera soumis à validation avant publication sur le site de RMAN (espace dédié aux concertations regroupant les ressources).

Afin de compléter la cartographie des acteurs, un document partagé sera mis en ligne afin de compléter la liste des structures identifiées.

La prochaine réunion est prévue le mardi 7 novembre 2017 après-midi (14h30 à 17h30) à Louviers. Elle portera sur la qualification du territoire, les droits culturels, et les questions structurelles (emplois, économie, formation et structuration des acteurs).

Annexe – Présentation des participants

Conservatoire à rayonnement départemental d'Evreux - Mathieu Teissonnière, responsable du département Musiques Actuelles et Thierry Redon, directeur (présent tous deux au début de la réunion).

Le conservatoire travaille en lien avec pas mal d'acteurs et structures du territoire, Mathieu souhaite démarrer un travail de recensement des structures associatives et écoles de musiques de l'Eure car il y a un gros problème d'identification des acteurs.

<http://www.evreux.fr/pages/bougera-evreux/culture/conservatoire-rayonnement-departemental-701>

Festival CSALP, Grossoeuvre - Jérémie Tomczyk, directeur du festival

Rattaché à la direction de la communication de l'agglomération d'Evreux, le festival propose une programmation éclectique avec une attention particulière à la scène locale. Il s'agit de la 12ème édition, le festival est gratuit, se déroule à Grossoeuvre et accueille 6000 festivaliers. En complément, CSALP organise un tremplin pour les artistes ou groupes normands lycéens.

<http://www.csalp.fr/>

Le Tangram, Evreux – Alban Legrand, directeur délégué aux musiques actuelles

Il s'agit d'un EPCC qui regroupe le Cadran, la scène nationale Evreux-Louviers, les musiques actuelles anciennement géré par l'Abordage. La nouvelle salle de concerts s'appelle Le Kubb, elle a un an d'existence, le lieu comporte une grande salle et un club, ainsi que 4 studios de répétitions et un studio de création. Les activités du Kubb: la diffusion, l'accompagnement de la pratique amateur, l'action culturelle, le soutien à la création. L'objectif du Kubb est de décrocher le label SMAC.

<http://www.letangram.com/>

L'Eclat – Théâtre de Pont-Audemer – Franck Tilmant, programmeur et coordinateur musiques actuelles.

Le théâtre propose une programmation pluridisciplinaire. La ville de Pont-Audemer a missionné Franck Tilmant pour coordonner les activités de MA entre la programmation musiques actuelles du théâtre l'Eclat, le festival des Mascarets (22ème édition), et le conservatoire à rayonnement communal qui a un département musiques actuelles et des studios de répétitions.

<http://eclat.ville-pont-audemer.fr/programmation-calendrier.php>

Le Silo, MJC de Verneuil-sur-avre, Manon Lefèvre – chargée de communication.

Le Silo dispose d'une salle musiques actuelles de 400 places qui propose une programmation de concerts, des scènes ouverts, l'accompagnement des musiciens (formation à la scène, répétition, enregistrement), 2 studios de répétition.

Le Silo organise le festival Les Mauvaises Graines depuis 9 ans.

<http://www.mjcverneuil.fr/musique>

MJC Bel Ebat, Evreux – Davy Deslpan – Musicien intervenant

Au sein de la MJC, il y a une école de musiques actuelles « L'espace Musique » proposant un parcours allant de l'éveil musical au perfectionnement, ainsi qu'un studio de répétition dont l'activité cessera prochainement (un rapprochement avec le Kubbb est en cours). L'école à 500 adhérents. Elle propose également de l'action culturelle avec le dispositif musicobus et la mise en place d'activités d'éveil, de sensibilisation dans les communes rurales et dans les quartiers sensibles. (Intervention dans les écoles, maisons d'arrêts, hôpital etc...)

Elle organise également un événement mensuel « le Jazz Club », et élabore ses projets en partenariat avec la radio Principe Actif.

<http://www.mjcverneuil.fr/musique>

LE CEM – Le Havre, Bastien Cantillon - Intervenat, conférencier

Le CEM est une école de musiques actuelles basée au Havre. Bastien est conférencier sur l'histoire des musiques actuelles amplifiées dans les lycées et intervient sur le dispositif de médiation culturelle régional « Regards ».

<http://www.le-cem.com/>

Le Studio - Vernon - Flavien Dugard – Régisseur

Le Studio est un lieu de répétition de 25 m2 et de maquettage mis à votre disposition par la ville de Vernon depuis 2014. Flavien est en poste depuis avril 2017.

<https://www.facebook.com/lestudiodevernon/>

Conservatoire à rayonnement intercommunal et Les soirées du Caméléon – Val-de-Reuil Vincent Grandserre – Directeur

Depuis les années 80, le conservatoire propose un département Musiques Actuelles avec des cours individuels et collectifs, de la répétition, des cours de MAO et de musiques improvisées. Il propose une classe orchestre au collège et au lycée, des concerts en prison.

Le conservatoire organise depuis 16 ans un festival pédagogique « Les soirées du caméléon » qui a pour objectif de mélanger les musiciens professionnels et amateurs. L'école a un partenariat avec école de Louviers.

<http://musicadanse-valdereuil.fr/>

Département de L'Eure - Ada Wujek – Chargée de développement culturel

Les missions du département: accompagnement chorale et orchestre d'harmonie, appel à projets jeunesse, culture santé, le schéma départemental de l'enseignement artistique (37 établissements). Concernant les musiques actuelles: le département souhaite le développement du réseau RIFE – Réseau informel des festivals de l'Eure, il se pose la question de son animation et de son développement à tous les acteurs MA du territoire.

http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/accueil_eure_en_ligne/sphere_compétences/thematique_culture

La Gare aux Musiques – Louviers - Guillaume Poignard, chargé de la programmation, l'accompagnement et la communication et Bruno Lemoine, directeur

La Gare a été créée en 2000, il s'agit d'un lieu de diffusion, d'accompagnement (répétition et enregistrement), un centre de ressources, de formations techniques, administratives et artistique. La Gare aux musiques est à l'origine du RIFE.

<http://gareauxmusiques.ville-louviers.fr/>

Le RIFE – Réseau Informel des festivals de l'Eure

Il regroupe environ 16 festival eurois, le réseau met en place un groupe de travail de 5-6 personnes. Le réseau est à l'origine du dispositif Supersonic et d'une charte des tremplins. Le projet est en réécriture suite au changement politique du département et à la disparition du festival Rock dans tous ces Etats. Depuis un an, le réseau est moins dynamique par manque de temps des membres et un manque de financement mais cette période de réécriture va permettre de redéfinir le périmètre d'action du réseau et de l'ouvrir à tous les acteurs MA pour une meilleure représentativité territoriale.

<http://www.festivalsdeleure.fr/>